



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E141616

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2023

ÉDITÉ LE 25/08/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2007
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
60 000

Raison sociale : ALLO PLOMBERIE LE REST
108, IMPASSE J. ANGE GABRIEL
56850 CAUDAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT CÉDEX 499 068 575 RCS

Téléphone : 02 97 05 34 29
Portable : Fax : 02 97 05 34 29

Siret : 499 068 575 00012
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 5609229 / K

Site Internet :
E-mail : alloplomberielest@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5956181204
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5956181204

Responsabilité légale :
LE REST HENRI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/11/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.